

Demande d'inscription

AES vacances octobre 2026

Sur le site de Remaufens
Délai d'inscription au 31 août 2026

Coordonnées de l'enfant :

Nom		Date de naissance	
Prénom		Degré scolaire 2026-2027	

	Lundi 19.10.2026	Mardi 20.10.2026	Mercredi 21.10.2026	Jeudi 22.10.2026	Vendredi 23.10.2026
Journée	☐	☐	☐	☐	☐

Autorisations :

1. Si votre enfant se blesse, le personnel peut utiliser du Merfen.
2. Lors de sorties au soleil, votre enfant sera protégé par de la crème solaire « Mustela 50+ ».
3. Dans le cadre des activités, votre enfant peut être pris en photo (utilisation interne).
4. Le personnel ne laissera pas votre enfant quitter l'AES seul.

En cas de refus des points 1 à 3 ci-dessus ou d'une autorisation à quitter l'AES seul (jour et heure), nous vous demandons de nous l'indiquer par écrit au secrétariat à : aes@attalens.ch

Horaires de l'AES vacances :

Afin de permettre les sorties ou activités prévues, il est nécessaire de respecter les heures d'arrivée et de départ qui seront indiquées dans le programme d'activité. Dans tous les cas, la journée entière de 7h00 à 18h30 sera facturée, aucune réduction ne serait accordée si l'enfant devait arriver plus tard ou partir plus tôt.

Procédure d'inscription :

Nous vous prions de bien vouloir compléter la présente inscription pour votre enfant, la dater et la signer. Veuillez nous la transmettre en utilisant les coordonnées en bas de page pour l'adresse de réception. Seules les inscriptions dûment complétées, datées, signées, transmises dans les délais seront prises en compte. Le traitement d'une inscription ne garantit en aucun cas une place d'accueil.

Confirmation d'admission :

Sous réserve de place disponible et d'éligibilité, nous vous confirmerons la présente inscription par courrier. La confirmation d'admission comprendra le tarif estimé pour les jours d'accueil ainsi que le programme d'activité, il vous sera expédié durant le mois de septembre. Les jours de fréquentation de votre enfant sont considérés comme définitifs **dès le 1^{er} septembre 2026** et sont facturés, même en cas d'absence de votre enfant.

Tarifs :

Le tarif appliqué correspond à une journée complète d'accueil de 7h00 à 18h30, calculé sur la base de votre revenu déterminant. La grille tarifaire se trouve sur notre site internet.

Signatures :

Par la présente, vous déclarez avoir pris connaissance de la procédure d'inscription, ci-dessus, et vous engagez à remplir et respecter les obligations découlant des Règlements communaux dont vous avez pris connaissance. Vous certifiez que les renseignements ci-dessus sont exacts et que vous vous acquitterez de la facturation établie selon les données susmentionnées, sur la base de la grille tarifaire en vigueur.

Remarques

Date :

Signature(s) manuscrite(s)

des représentants légaux : _____